Profil du lieu

Travail en commun fait lors d'un atelier le 14 juillet 2018

Lieu de vie et d'accueil

Nous formons un groupe de 11 à maximum 30 personnes, d'origines, d'âges, de formations diverses, avec des moyens financiers différents, ayant pour but commun de développer un espace de vie.

Nous voulons, suivant les possibilités qui s'offrent, acheter, construire ou louer un lieu d'habitation pour loger notre groupe. Situé à un maximum de 30 minutes autour de Fribourg, ce lieu comportera aussi bien des espaces de vie individuels et privés que des espaces de vie commune (salle commune, cuisine) voire d'accueil (chambres et tables d'hôtes, par exemple).

Nos objectifs sont les suivants:

1. Former une **coopérative d'habitation**. En cas d'achat, c'est la formule choisie. Nous estimons le montant d'investissement nécessaire à chacun à 1000 CHF par mètre carré habité. Le prix moyen du loyer par pièce devrait se situer entre 350 et 400 CHF. Il faut prévoir également environ 3 CHF par mètre carré loué pour un budget commun (achat de groupe, aménagement espaces communs, réseau internet, etc). Nous prévoyons une **gestion locative** du lieu par nous-mêmes.

2. Dans ce lieu sera incluse une surface d'agriculture et d'accueil de différents animaux. Dans le but d'aller vers une **autosuffisance alimentaire**, 50 mètres carrés de terrain cultivable par habitant sont nécessaires.

3. Ce lieu devra être, à terme, autosuffisant, aussi bien au niveau **alimentaire** que **énergétique** et respectant l'environnement humain, animal et végétal et leur développement durable.

4. Au fil des possibilités qui s'offriront, nous voulons inclure des **activités communes**, inter générationnelles et pluridisciplinaires, selon nos ressources. Une base d'un à **deux jours par mois de bénévolat** est prévue par habitant. Au-delà de ce bénévolat, les heures effectuées seront comptabilisées et un bilan annuel sera produit. Voici quelques-unes de ces activités :
   - garde et éducation scolaire de nos enfants, voire d'enfants de l'extérieur
   - soutien à nos anciens
   - organisation de réunions à cadence régulière, de fêtes
   - activités culturelles de tous les genres
   - activités créatives (fabrication de savons, de cosmétiques naturels, de produits de nettoyage).

5. La gestion de notre groupe se fait selon les principes de la "**sociocratie**", système qui a fait ses preuves d'efficacité par un mode de gouvernance auto-organisée, sans structure de pouvoir centralisée. Les **décisions** se prennent par **consentement** (1. faire une proposition 2. clarifier la proposition 3. exprimer une ou plusieurs éventuelles objections. 4. bonifier la proposition si objection-s 5. valider la décision, célébrer et débriefer).
   Pour chaque **domaine** d'activités une **responsable** est nommé pour une durée déterminée.

6. Suivant les occasions financières et l'infrastructure du lieu, nous offrirons
   - tables d'hôtes
   - chambres d'hôtes
   - accueil et retraite.

7. Les résolutions de **conflit** se traitent impérativement de manière **non violente**.

Décembre 2018

p.a. Christiane Kolly - Rue du Baly 3 - 1636 Broc - 079 378 83 66 - chr.kolly@gmail.com
Document validé par le groupe, voir PV du 16 février 2019